



Rue Fromenteau
BP 369
85603 MONTAIGU Cedex

Tél: 02 51 45 33 00
Fax: 02 51 46 42 11

ce.0851390z@ac-nantes.fr
<http://vinci.paysdelaloire.e-lyco.fr>



Pôle design

MANAA

Mise à Niveau en Arts Appliqués

La classe de mise à niveau est une classe passerelle ouverte aux élèves, issus d'une filière du second cycle non spécifique des Arts Appliqués (Baccalauréat STD2A ou BT des Arts Appliqués ou Brevet des Métiers d'Art ou Baccalauréats professionnels des Métiers d'Art), qui souhaitent poursuivre leurs études dans un cycle supérieur des Arts Appliqués ou des Métiers d'Art.

Il s'agit d'une formation accélérée en un an (sous statut étudiant), qui met l'accent sur l'acquisition des connaissances et des savoir-faire fondamentaux de la discipline, indispensables à la poursuite d'études. Cette classe a essentiellement une visée probatoire permettant de faciliter les projets d'orientation des élèves. En conséquence, elle ne débouche pas sur l'obtention d'un diplôme.

Au cours de cette formation, il est demandé aux étudiants de s'adapter rapidement et d'acquérir les méthodes de travail propres aux Arts Appliqués et des compétences plastiques, graphiques, techniques et culturelles.

Une réelle motivation, des qualités d'analyse et de synthèse, une grande capacité de travail et d'autonomie, de l'aisance à l'oral, une véritable curiosité d'esprit, un solide niveau en enseignement général, sont nécessaires pour aborder la MANAA.

CONDITIONS D'ADMISSION

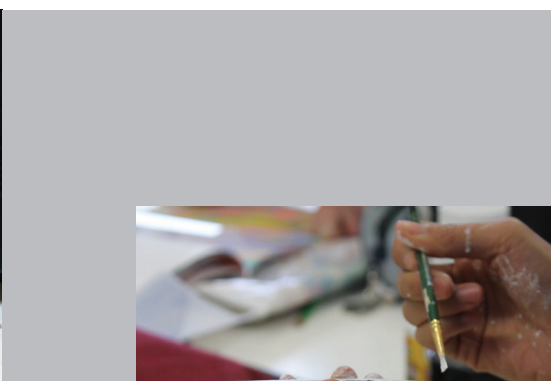
Seuls peuvent être admis dans cette classe, les élèves venant d'achever leur second cycle, conduisant à un baccalauréat ou un diplôme équivalent de niveau IV, ou l'ayant achevé depuis un an au plus.

L'inscription se fait obligatoirement via la procédure « Parcoursup », www.parcoursup.fr/. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur ce site à partir de fin janvier. Le dossier est totalement dématérialisé.

La lettre de motivation

Elle est un élément fondamental du dossier et vous devez faire un effort de précision. Elle sera prise en compte dans le classement des dossiers au même titre que vos résultats scolaires et que les appréciations des enseignants et du chef d'établissement.

Elle doit être manuscrite et synthétique. Elle doit permettre de bien faire comprendre votre personnalité, votre motivation à travers les moyens que vous avez su vous donner jusqu'alors pour aborder les métiers des Arts Appliqués : pratiques personnelles (hors contexte scolaire), dessin, peinture, volume etc ..., stages, pratiques artistiques au sein d'ateliers (joindre les attestations), activités dans le domaine des arts visuels, musique, théâtre, cinéma, danse, photo etc ... , éventuellement séjours à l'étranger, responsabilités associatives.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vous pouvez montrer votre connaissance des filières Arts Appliqués et de leurs exigences (éviter la simple énumération copiée dans la brochure ONISEP). C'est votre positionnement personnel par rapport aux métiers des Arts Appliqués qui importe. Cela peut être aussi l'occasion de vous projeter dans le monde professionnel et envisager le parcours dont la MANAA sera la première étape.

POURSUITES D'ÉTUDES

Outre la poursuite d'études dans les sections de technicien supérieur des Arts Appliqués (BTS), la classe de mise à niveau permet également d'accéder dans les formations qui préparent aux diplômes des Métiers d'Art (DMA).

Par ailleurs, elle représente aussi une excellente préparation aux concours d'accès dans les Écoles d'Arts, d'Architecture et de Design ou les classes préparatoires à l'ENS Cachan.

GRILLE HORAIRES EN MANAA (33 heures)

Enseignement général

Sciences humaines et techniques d'expression	2 h
Mathématiques appliquées	1 h
Sciences appliquées	1 h
Langue vivante étrangère	2 h
Enseignement artistique fondamental	
Expression plastique	10 h
Arts, techniques, civilisations	3 h

Enseignement d'Arts Appliqués

Composition d'Arts Appliqués et technologie	8 h
Modes conventionnels de représentation	3 h
Travaux et études pratiques	3 h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les élèves de MANAA sont considérés comme des étudiants. A ce titre, ils bénéficient de la Sécurité Sociale des étudiants, des bourses de l'enseignement supérieur (dossier à demander dès cette année scolaire et à déposer avant fin avril dans l'établissement actuellement fréquenté. Aucune demande de bourse ne pourra être acceptée passé ce délai). Les étudiants peuvent prendre leur repas au lycée et trouver des hébergements en ville, à Montaigu (l'internat du Lycée étant réservé uniquement aux élèves du second cycle).

Toutes les informations actualisées sont sur le site national des Arts Appliqués, <http://designetartsappliques.fr> et sur le site dédié aux formations Design et Métiers d'Art du lycée, <http://pole-design-montaigu.com/>